

JOURNÉES STRASBOURGEOISES 2016

26 juin au 2 juillet 2016
Hôtel Hilton International

ORDRE JURIDIQUE ET DÉSORDRE SOCIAL,
POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Depuis les débuts, en 1984, les Journées strasbourgeoises sont consacrées à des questions d'actualité, regroupées sous une thématique générale susceptible d'intéresser des juges et des juristes canadiens ainsi que leurs collègues étrangers. Chaque fois, même si le comité organisateur commence à élaborer le programme près de trois ans à l'avance, il a visé juste et, le moment venu, les sujets abordés sont d'une stupéfiante pertinence. L'édition 2016 des JS en est l'illustration parfaite.

Par exemple, qui aurait dit, en 2013 que la Tunisie recevrait le prix Nobel de la paix en novembre 2015? Qui aurait dit que les questions relatives aux immigrants et plus particulièrement à l'accueil des réfugiés syriens soulèveraient les passions dans la plupart des pays occidentaux?

Au Canada, selon notre tradition d'accueil et d'ouverture, nous avons répondu présents à l'appel au secours de ces millions de personnes qui fuient l'horreur. La réaction canadienne à cette situation est marquée du sceau de la FRATERNITÉ. Or, cette notion fut, sous cette appellation ou sous celle de solidarité, le thème sous-jacent d'éditions précédentes des JS, à l'instigation de feu l'honorable Charles Gonthier, alors qu'il était juge à la Cour suprême du Canada. Plusieurs des thèmes abordés cette année sont étroitement liés à la notion de FRATERNITÉ, soit sous l'angle de l'AGAPÈ, c'est-à-dire l'amour du prochain, soit sous celui des devoirs et des responsabilités qui sont la contrepartie des droits.

Dimanche 26 juin :

- Arrivée des participants
- 19h00 Réception
- 20h00 Banquet d'ouverture sous la présidence de l'honorable Anne-Marie Trahan, c.r. servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

Lundi 27 juin :

7h30 - Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

Toutes les séances académiques auront lieu dans les salons « C » et « D » de l'Orangerie de l'hôtel Hilton
--

9h00 - Séance inaugurale

- L'honorable Anne-Marie Trahan, c.r.
- L'honorable Richard Wagner, juge à la Cour suprême du Canada

9h30 - Conférence d'ouverture

Thème : Paix et Fraternité

- Président de séance : Un juge canadien
- Monsieur Ghaleb Bencheikh El Hocine, président de la Conférence mondiale des religions pour la paix

10h15 - Pause-santé

À l'orée de 2011, un vent de démocratie souffla dans plusieurs pays du Moyen-Orient menant à la chute de plusieurs régimes despotiques. De ces pays, la Tunisie fut l'instigateur et sans doute le seul d'où émergea du chaos engendré par la révolte, un état de droit doté d'une Constitution. Le récent Prix Nobel attribué au « quartet tunisien » pour le dialogue national, confirme l'importance du chemin parcouru par le peuple tunisien et ses nouveaux dirigeants pour l'instauration d'une véritable démocratie. Ce quartet est constitué d'une organisation patronale, du principal syndicat des travailleurs, de l'Ordre des avocats de Tunisie (qui est jumelé avec le Barreau du Québec) et de la Ligue des droits de l'homme tunisienne.

Les quatre séances consacrées au Printemps Arabe Tunisien permettront aux participants de mieux mesurer et comprendre les enjeux sociaux, économiques, politiques et juridiques auxquels ont été confrontés les protagonistes de cette nouvelle démocratie.

10h30 - Première séance

Thème : Droit à la liberté d'expression, droit de manifestation et construction des démocraties

La genèse de la Révolution tunisienne dans la mouvance du Printemps Arabe. La rébellion de la jeunesse tunisienne désabusée, confrontée au chômage et à la pauvreté; sa révolte face à un régime répressif niant tout droit démocratique dont la liberté d'expression et la liberté de manifestation, la violence déployée par l'État envers les opposants et le phénomène des martyrs de la Révolution.

- Président de séance : Me Marc-André Fabien, Fasken Martineau, Montréal (Canada)

- Conférenciers :
 - Monsieur Wael Karrafi, martyr de la révolution, Kasserine (Tunisie)
 - Madame Khaoula Zoghlami, doctorante en communication à l'Université de Montréal (Canada)

11h45 - Période de questions/discussion

12h15 - Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

14h00 - Deuxième séance

Thème : Droit constitutionnel, droit à la liberté d'expression et construction des démocraties

Face au désordre social, politique et économique, la nécessité d'une nouvelle Constitution. La naissance et le processus d'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne dans une société confrontée au désordre social, politique et économique. Les efforts de la classe politique, les négociations et les nécessaires compromis afin de favoriser le consensus rassemblant les principaux groupes politiques.

- Président de séance : Me Marc-André Fabien, Fasken Martineau, Montréal (Canada)
- Conférencier :
 - Monsieur Moustapha Ben Jaafar, président de l'Assemblée constituante, Tunis (Tunisie)

15h00 - Période de questions/discussion

Mardi 28 juin :

7h30 - Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

9h00 - Première séance

Thème : Droit constitutionnel, droit à la liberté d'expression et construction des démocraties

Face au désordre social, politique et économique, la nécessité d'une nouvelle Constitution. La naissance et le processus d'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne dans une société confrontée au désordre social, politique et économique. Les efforts de la classe politique, les négociations et les nécessaires compromis afin de favoriser le consensus rassemblant les principaux groupes politiques.

- Président de séance : Me Marc-André Fabien, Fasken Martineau, Montréal (Canada)
- Conférencier :
 - Monsieur Yadh Ben Achour, professeur de droit constitutionnel, Tunis (Tunisie)

10h00 - Période de questions/discussion

10h30 - Pause santé

10h45 - Deuxième séance

Thème : Indépendance et impartialité de la magistrature, droit constitutionnel et construction des démocraties

Les sources d'inspiration et les principales caractéristiques de la nouvelle Constitution tunisienne. Les compromis requis afin d'en assurer l'adoption. Les mesures nécessaires afin de garantir l'existence d'une magistrature indépendante dans un

nouvel ordre constitutionnel. La transition d'un état judiciaire inféodé à un régime de répression à une magistrature libre, autonome et indépendante.

- Président de séance : Me Marc-André Fabien, Fasken Martineau, Montréal (Canada)
- Conférencier :
 - Monsieur Patrice de Charette, magistrat, chef de mission de l'assistance technique au Programme d'appui à la réforme de la justice en Tunisie (PARJ) mis en place par l'Union européenne, Tunis (Tunisie)

11h45 - Période de questions/discussion

12h15 - Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

14h00 - Troisième séance

Thème : Droit à la sécurité de la personne

Le phénomène des enlèvements internationaux est en hausse depuis les années 1990 et, qu'il soit motivé par des objectifs politiques, sociaux ou économiques, il tend à devenir une véritable industrie aux revenus très lucratifs. L'otage est souvent réduit à sa valeur marchande, que se disputent groupes radicaux, paramilitaires ou terroristes, et organisations criminelles ou mafieuses. Cette présentation offrira un regard externe et statistique sur le phénomène, ainsi qu'un regard plus intimiste sur les conséquences de ce type de criminalité sur les victimes.

- Président de séance : L'honorable Jocelyne Gagné, juge à la Cour fédérale, Ottawa (Canada)

- Conférenciers :
 - Monsieur Jean-Louis Normandin, reporter France 2 et fondateur et président d'Otage du monde, Bretagne (France)

15h15 - Période de questions/discussion

Mercredi 29 juin :

7h30 - Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

9h00 - Première séance

Thème : Le droit international de l'eau douce au Moyen-Orient, source de paix?

D'après une étude du World Resources Institute, 14 des 33 pays les plus susceptibles de souffrir d'un manque d'eau extrêmement sévère en 2040 se trouvent au Moyen-Orient. Quelles peuvent en être les conséquences pour leur population, leur économie et leur climat social et politique? Le droit international de l'eau douce peut-il contribuer à prévenir les conflits liés à cette question?

La docteure en droit Rana Kharouf, auteure d'une thèse de doctorat plusieurs fois primée sur la question, viendra faire le point sur ces enjeux fondamentaux pour la paix future.

- Président de séance : L'honorable Sophie Bourque, juge à la Cour supérieure du Québec, Montréal (Canada)
- Conférencière :
 - Madame Rana Kharouf, docteure en droit, Paris (France)

10h00 - Période de questions/discussion

10h30 - Pause santé

10h45 - Deuxième séance

Thème : Maintien de l'ordre et mode d'expression; l'état des relations entre la police, les médias et les manifestants.

Les manifestations se ressemblent-elles toutes? Le contexte international lié au terrorisme et au fondamentalisme a-t-il une influence sur la réaction de l'État aux mouvements sociaux? La réponse des forces de l'ordre évolue-t-elle au même rythme que les mouvements sociaux?

Le professeur Olivier Fillieule de l'Université de Lausanne, spécialiste de la sociologie des mouvements sociaux apportera une perspective complémentaire, mais néanmoins essentielle pour les juristes qui s'intéressent à ces questions.

- Président de séance : L'honorable Sophie Bourque, juge à la Cour supérieure du Québec, Montréal (Canada)
- Conférencier :
 - Professeur Olivier Fillieule, Lausanne (Suisse)

11h30 - Période de questions/discussion

12h00 - Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

13h15 - Troisième séance

Visite du camp de concentration Natzwiller-Struthof

Jeudi 30 juin :

7h30 - Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

9h00 - Première séance

Thème : Flux migrateurs et identités nationales : perspectives du terrain

L'arrivée massive des migrants dans les pays de l'Europe et ailleurs suscite plusieurs questions et provoque des réactions diverses. Basé sur une longue expérience et fort de la jurisprudence décidée en application de la Convention européenne des droits de l'homme, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe est à la fine pointe de l'évolution des droits des immigrés, réfugiés et demandeurs d'asile. Sur le terrain, les problèmes occasionnés par l'intégration des migrants mettent au défi les seules normes juridiques, tant nationales qu'internationales, et leur application. Les deux conférencières offriront une perspective pratique sur les enjeux de ce débat de société.

- Président de séance : L'honorable Luc Martineau, juge à la Cour fédérale, Ottawa (Canada)
- Conférenciers :
 - Madame Isil Gachet, directrice du Bureau du Commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Strasbourg (France)
 - Madame Eve Shahshahani, avocate, Paris (France)

10h00 - Période de questions/discussion

10h30 - Pause santé

10h45 - Deuxième séance

Thème : Flux migrants et identités nationales : perspectives théoriques

Existe-t-il un « droit d'émigrer »? Ladite crise des migrants remet en cause tous les présupposés juridiques balisant le droit d'asile au nom de la souveraineté nationale et de la sécurité intérieure des États. Devant la nouvelle mobilité internationale, doit-on accepter qu'il existe dorénavant une citoyenneté déterritorialisée basée sur les droits fondamentaux? Qu'en est-il de la politique intérieure de la lutte contre le terrorisme et la protection du marché du travail national? Comment les institutions juridiques des États doivent-elles répondre à un « vivre-ensemble » transnational? À l'heure où les juristes repensent les fondements sociaux du droit de l'immigration et du droit d'asile, nos deux conférencières dresseront un portrait de comment le droit national et international peuvent y répondre.

- Président de séance : Un représentant de Justice Canada
- Conférenciers :
 - Professeure Catherine Wihtol de Wenden, Sciences Po et directrice de recherche au Centre National de Recherches Scientifique (CNRS), Paris (France)
 - Professeure Elspeth Guild, Université Radboud (Pays-Bas)

11h45 - Période de questions/discussion

12h15 - Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

13h30 - Troisième séance

Visite à la Cour européenne – échange sur des sujets d'intérêts communs avec des juges francophones de la Cour européenne

- Président de séance : Juge de la Cour européenne
- Co-Président de séance : Honorable Richard Wagner, juge à la Cour suprême du Canada
 - Droit constitutionnel
 - Droit d'association
 - Liberté d'expression
 - Liberté de mouvement
 - Sécurité de la personne
 - Sécurité publique

19h30 - Réception offerte par le Maire de Strasbourg et le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Strasbourg dans les salons de l'Hôtel de Ville
Départ par autobus de l'hôtel à 19h15

Vendredi le 1^{er} juillet :

7h30 - Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

Les entreprises, peu importe leur taille, ont toutes des règles de gouvernance, codes d'éthique et politiques établissant les normes à suivre afin d'éviter les risques de corruption. Ces règles font aussi souvent la promotion de la dénonciation, ce qui protège les dénonciateurs contre toute forme de représailles.

Or, il faut constater que malgré l'existence de ces règles et de mécanismes de dénonciation, non seulement les pratiques illégales ont-elles cours, mais elles perdurent souvent pendant des années avant d'être révélées au grand jour.

Quoiqu'il n'y ait pas de solution simple au problème de la corruption au sein des entreprises, une compréhension de ses

sources et des divers mécanismes de contrôle et de vérification sur l'échiquier national et international permet de mieux la comprendre, pour ensuite mieux la réprimer, à défaut de l'éradiquer.

9h00 - Première séance

Thème : La corruption dans tous ses états

La séance portera sur la nature et l'étendue de la corruption, suivie d'un survol sur les développements du droit dans les pays de l'OCDE au cours des quinze dernières années aux niveaux de la législation et de son application, ainsi que sur les initiatives du secteur privé pour préciser les contours de systèmes de management anti-corruption et les problèmes que celle-ci pose du point de vue de l'éthique des affaires.

- Président de séance : Me Jean Houde, président du conseil de la Banque Nationale du Canada et de Gaz Métro, Montréal (Canada)
- Conférenciers :
 - Monsieur Jean-Pierre Méan, avocat chez MCE Avocats, ancien président et membre de la section Suisse de Transparency International et membre de la Commission responsabilité sociale et anti-corruption de la Chambre de Commerce internationale, Lausanne (Suisse)
 - Monsieur Alain Marsat, expert en matière de lutte contre la criminalité économique financière, Paris (France)

10h00 - Période de questions/discussion

10h30 - Pause santé

10h45 - Deuxième séance

Thème : Gouvernance d'entreprise et corruption transnationale – quels moyens de lutte ?

Contrairement à une perception généralement répandue, la plupart des affaires de corruption transnationale implique un cadre de l'entreprise et/ou les dirigeants. Seulement 2% des affaires ont été déclenchées par des lanceurs d'alerte et le recours aux intermédiaires (consultants, sociétés écrans ou offshore, conseillers juridiques et financiers, etc.) continue d'être la voie privilégiée pour verser ou dissimuler les pots-de-vin (Rapport OCDE sur la corruption transnationale de 2014). Dans un premier temps, les conférencières démystifieront le phénomène de corruption transnationale, notamment quant aux personnes impliquées, leurs rôles et responsabilités ainsi qu'aux véhicules utilisés. Puis, il sera question de l'efficacité et l'effectivité des programmes de conformité anti-corruption avant de s'attacher aux réponses qui peuvent être apportées pour lutter contre la corruption transnationale.

- Président de séance : Monsieur Pierre Legault, sous-ministre délégué, ministère de la Justice, Ottawa (Canada)
- Conférenciers :
 - Professeure Chantal Cutajar, Université de Strasbourg, Directeur du G.R.A.S.C.O (Groupe de recherches approfondies sur la criminalité organisée), Strasbourg (France)
 - Madame Sophie Lemaître, Juriste, Association Sherpa Programme Flux Financiers Illicites, Ressources Naturelles, Paris (France)

11h45 - Période de questions/discussion

- 12h15 - Conférence de clôture
- Président de séance : Un juge canadien
 - Monsieur Raphaël Grenier-Benoit, étudiant en droit, Université McGill, Montréal (Canada)
 - Monsieur Jean-Paul Costa, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg (France)
- 13h30 - Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton
- 19h00 - Réception
- 20h00 - Banquet de clôture « Rouge et Blanc » sous la présidence de l'honorable Anne-Marie Trahan, c.r. servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

Samedi 2 juillet :

Fin du colloque, journée de départ des participants.